

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 15 (1870)
Heft: 6

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

du service sur les années où le citoyen est le plus libre de charges, et nous l'exonérons au moment où commencent pour lui les devoirs de la famille et les exigences multiples de la vie civile. En cas de guerre nous pouvons faire appel à des cohortes de volontaires de 38 à 45 ans qui serviront à former nos dépôts et à renforcer largement les unités dans lesquelles ces volontaires auront précédemment servi.

(A suivre.)

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Le Conseil fédéral a repourvu à la place d'instructeur-chef de l'artillerie en appelant M. le lieut.-colonel fédéral Bleuler à ces hautes fonctions. Si cette nomination porte atteinte aux droits d'ancienneté que pouvaient conférer à plusieurs des collègues de M. Bleuler de longues années de bons et loyaux services, nous devons cependant ajouter que la culture scientifique de ce jeune officier avait attiré depuis longtemps l'attention sur lui et l'avait désigné d'avance au choix de l'autorité supérieure. La nomination de M. Bleuler est généralement accueillie avec satisfaction par les officiers de l'arme.

Le Conseil fédéral a approuvé l'ordonnance qui lui a été présentée par son Département militaire, concernant le *matériel sanitaire* de l'armée fédérale.

Neuchâtel. — Nominations et promotions :

Veuve, Louis, lieutenant de carabiniers, nommé suppléant du tribunal militaire cantonal ; Vuille, Paul, capitaine de carabiniers ; Reymond, Charles-Auguste, lieutenant de carabiniers ; Rychner, Charles-Wilhelm, et Sandoz, Paul-Edouard, 1^{ers} sous-lieutenants de carabiniers ; Montandon, Marc, 2^e sous-lieutenant de carabiniers.

Conseil de réforme extraordinaire : Quinche, Georges Louis, major de bataillon ; Burgat, Charles Fritz, capitaine d'infanterie ; DuPasquier, Ferdinand, lieutenant d'infanterie ; Bovet, Auguste, médecin-adjoint ; Roulet, Albert-Louis, médecin-adjoint.

Vaud. — Le Conseil d'Etat a nommé :

Le 9 mars, MM. Auguste Ravussin, à Baulmes, 1^{er} sous-lieutenant des chasseurs de droite du 50^e bataillon d'élite ; Denis Pitton, à Oppens, 1^{er} sous-lieutenant des chasseurs de gauche du même bataillon, et M. Louis-Henri Cruchet, à Pailly, 1^{er} sous-lieutenant des chasseurs de gauche du 112^e bataillon R. F.

Le 15 mars, MM. Paul-Henri Golay, au Sentier, capitaine de la compagnie du centre n° 1 du 10^e bataillon de landwehr ; Adolphe Bocion, à Bournens, capitaine aide-major du même bataillon (à dater du 24 mars courant) ; Constant Millioud, à Penthéréaz, lieutenant de la compagnie du centre n° 3 du bataillon de réserve fédérale n° 112 ; Fritz Bonard, à Vevey, 1^{er} sous-lieutenant des chasseurs de droite du 10^e bataillon de landwehr ; Auguste Gottraux, à Gossens, 1^{er} sous-lieutenant des chasseurs de droite du 11^e bataillon de landwehr ; Jules-François-Jérémie Grobety, à Vallorbes, 1^{er} sous-lieutenant de la compagnie du centre n° 1 du 9^e bataillon de landwehr ; John Champod, à Bullet, 1^{er} sous-lieutenant de la compagnie du centre n° 3 du 112^e bataillon de réserve fédérale, et Constant Jaquiéry, à Cronay, 2^e sous-lieutenant de la compagnie du centre n° 4 du 10^e bataillon d'élite.

AVIS.

Messieurs les actionnaires de la Société de la Revue militaire suisse sont informés que le coupon de dividende de l'exercice de 1869 sera payé dès le 31 mars courant, dans les bureaux de l'*Union vaudoise du Crédit*, à Lausanne.